S'installer en Suisse un projet sensé?

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **87 (2007)**

Heft [1]

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-886211

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

S'installer en Suisse un projet sensé ?

De nombreuses personnalités, françaises... comme belges, l'ont fait ; pour une certaine qualité de vie, mais aussi parce que la Suisse peut offrir des avantages fiscaux et successoraux.

Si la Belgique justement ou le Royaume-Uni accueillent bon nombre de migrants hexagonaux, la Suisse compte environ 160 000 résidents de nationalité française. Le portrait-type de celui qui fait le pas correspond à un chef d'entreprise d'une cinquantaine d'années, accompagné de sa famille. Ce patron, après avoir remis la société qui lui a permis de faire fortune, compte profiter de sa retraite dans un cadre agréable et sans souci financier.

Dans cette optique, la Suisse présente plusieurs attraits, parmi lesquels on peut citer sa proximité géographique et culturelle avec la France, une qualité de vie attrayante et une stabilité aussi bien politique et économique que juridique. On ajoutera à ce tableau séduisant un système d'imposition forfaitaire sur le revenu compétitif, une charge fiscale modérée sur les plus-values, la fortune et les droits de succession, ainsi qu'une qualité reconnue de gestion patrimoniale.

Abordée sous l'angle émotionnel, la fiscalité suisse a fait les frais de l'actualité récente. Afin de briser quelques idées reçues et d'apporter un éclairage à la fois technique et pratique sur le système fiscal helvétique, le Groupe franco-suisse des centraliens vous propose une conférence, qui vous sera présentée par des experts de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) et par Maître Kenel, Secrétaire général de l'association romande des étrangers imposés selon la dépense (cf. invitation ci-contre).

Quelle que soit sa nationalité, le client qui manifeste un intérêt pour les opportunités d'une domiciliation en Suisse trouve un conseil complet et rigoureux auprès de la Banque Cantonale Vaudoise.

En termes de valeur ajoutée, la BCV intervient dans toutes les étapes de son installation : « Pour un client qui cherche à se délocaliser, non seulement la banque déploiera tous ses moyens en tant qu'établissement universel, mais elle pourra aussi négocier avec les autorités le permis d'établissement, ainsi que le forfait s'il réclame une imposition d'après la dépense. Nous pouvons aussi prendre en charge les déclarations fiscales et, enfin, nous insisterons sur la restructuration de l'entier de son patrimoine. Notre connaissance de la fiscalité et des législations à l'étranger nous permet de répondre en guichet unique à toutes les questions de ce client » précise Fabrice Welsch, directeur du département Prévoyance et Conseils financiers de la BCV.

La BCV est une banque universelle détenue à hauteur de 67.8% par le canton de Vaud, offrant toute la gamme possible des services bancaires. En matière de gestion de fortune, elle se classe au huitième rang sur la place financière suisse : « Je qualifie la BCV de banque privée universelle, c'est-à-dire une banque de gestion de fortune, doublée d'une capacité à répondre

aux besoins courants, contrairement à des banques privées suisses traditionnelles.
De plus, et ce qui nous différencie, la BCV joue sur la proximité en termes d'implantation et sur une qualité relationnelle avec ses clients inscrite sur la durée », déclare Alain Croisier, directeur-adjoint du département Banque privée de la BCV.

Les partenaires

BCV

suisse MAGAZINE SWISS

CENTRALE PARIS

Groupement Franco-Suisse des Centraliens

www.suissemagazine.com

Conférence du Groupement Franco-Suisse des Centraliens

Le mercredi 27 juin à la Maison des Centraliens, 8 rue Jean Goujon 75008, à partir de 18h00

Accueil par GFS et présentation des invités.

■ Aspects légaux
Philippe Kenel, Docteur en droit, avocat à Lausanne et membre associé au barreau de Bruxelles, Secrétaire général de l'Association de Suisse romande des résidents étrangers imposés selon la dépense (ASREID).

■ Le forfait fiscal, exemples de cas
Fabrice Welsch, directeur département Prévoyance et conseils financiers, banque privée BCV.

■ Éléments comparatifs, problématique de l'expatrié investisseur ou entrepreneur
Philippe Kenel, Docteur en droit, avocat à Lausanne et membre associé au barreau de Bruxelles, Secrétaire général de l'Association de Suisse romande des ressortissants étrangers imposés selon la dépense (ASREID).

■ Accompagnement du banquier dans la mise en oeuvre du projet et offre de gestion
Alain Croisier, directeur-adjoint département banque privée BCV
Fabrice Welsch, directeur département Prévoyance et conseils financiers, banque privée BCV.
Questions, cocktail, présence des intervenants pour éclairages particuliers et tables rondes.

Inscription préalable obligatoire, le nombre de places étant limité

Nom ..... Prénom ..... Fonction .....
Société .....Téléphone ..... e-mail .....
Adresse .....

S'inscrit à la Conférence-débat du 27 juin organisée par le Groupement Franco-Suisse des Centraliens
Souhaite bénéficier d'un contact privilégié Oui ❑ Non ❑

Merci de retourner rapidement ce bulletin par courrier, fax ou mail à :
Association des Centraliens - Service Communication
8 rue Jean Goujon 75008 Paris - Fax : 01 49 53 08 21 - communication@centraliens.net